Communiqué de presse

SOCIETE TUNISIENNCE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

Siège social : 09 rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT (PRESIDENT DU COMITE PERMANENT D'AUDIT) AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STAR AU TITRE DES EXERCICES

2024-2025-2026

1- Objet:

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance et conformément aux exigences légales régissant les sociétés admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant qui siégera au sein de son Conseil d'Administration et présidera le Comité Permanent d'Audit.

2- Critères d'éligibilité :

Les candidat(e)s à ces postes doivent satisfaire aux conditions générales d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience requises par cette mission.

Ne peuvent être candidat(e) au poste d'administrateur indépendant :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales et à l'article 85 du code des assurances,
- Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

-N'avoir aucun lien ni intérêt direct ou indirect avec la STAR, ses actionnaires ou ses administrateurs en activité, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à les mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel,

- -Ne pas être ou avoir été, au cours des cinq années précédant le dépôt de candidature, Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint ou salarié de la STAR,
- -Ne pas être ou avoir été, au cours des cinq années précédant le dépôt de candidature, Président Directeur Général, Directeur Général Adjoint, président du directoire, directeur général unique ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la STAR,
- -Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle la STAR est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, désigné en tant que tel, détient ou a détenu durant les cinq années précédant le dépôt du dossier, un mandat d'Administrateur ou est membre de conseil de surveillance,
- -Ne pas être ascendant, descendant ou conjoint du Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou salarié de la STAR ;
- -Ne pas être ascendant, descendant ou conjoint du Président Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou Président du Directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la STAR ;
- -Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la STAR:
- -Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la STAR ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, ou d'un salarié de la STAR ;
- -Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse, exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- -Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général Adjoint, président du directoire, directeur Général unique, mandataire actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la STAR ou une société concurrente;
- -Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- -Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

3- Conditions d'expérience et de compétence :

Les candidat(e)s à ce poste doivent, au moment de leur candidature :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent);
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les domaines de la gestion et de la finance.

4- Composition et dépôt du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du président du conseil d'administration de la STAR présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature dûment remplie selon le modèle prévu en annexe 1 ci joint,
- Le curriculum vitae du candidat,
- Une copie de la pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par le présent appel à candidature, selon le modèle prévu en annexe 2 ci joint,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae,

Les candidats s'engagent à communiquer à la STAR et à sa première demande tout document ou information complémentaire qu'elle juge indispensable pour l'appréciation du dossier de candidature.

5- Date limite de réception des candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances et portant la mention :

Ne pas ouvrir

Appel à candidature

Désignation d'un administrateur indépendant (Président du Comité Permanent d'Audit) au Conseil d'Administration de la STAR (2024-2025-2026)

Cette enveloppe doit être transmise à la STAR par tout moyen laissant une trace écrite, ou déposée contre décharge au Bureau d'Ordre Central du Siège Social de la société sis au 09 rue de Palestine cité des affaires Kheireddine 2060 la Goulette / BP 667 - 1080 Tunis Cedex au plus tard le **lundi 01 avril 2024 à 14H00**.

Tout dossier de candidature parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

6- Le processus d'examen des candidatures

Le(s) candidat(s) retenus sont choisis par un comité issu du conseil d'administration et ce après étude et évaluation des dossiers parvenus et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées par le présent appel à candidature et la méthodologie de dépouillement.

La STAR mettra à la disposition des actionnaires toutes les informations nécessaires sur les candidats retenus.

Les candidats retenus seront approuvés par l'assemblée générale ordinaire.

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT (PRESIDENT DU COMITE PERMANENT D'AUDIT) AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

(2024-2025-2026)

Nom et Prénom :	
Numéro de la Pièce d'identité :	
Adresse:	
Téléphone Fixe :	GSM:
E-mail :	
Diplômes obtenus ¹ :	
Formations professionnelles ² :	
Les certifications obtenues ³ :	
Expériences professionnelles ⁴ :	
Autres qualifications du candidat :	

¹ Joindre une copie des diplômes

² Joindre les justificatifs

³ Joindre les justificatifs

⁴ Joindre les justificatifs de l'expérience professionnelle.

Autres mandats dans d'autres conseils d'administrations⁵:

Les données personnelles vous concernant sont traitées dans le respect de la loi relative à la protection des données à caractère personnel. Ces informations, collectées avec votre accord sont nécessaires à l'étude de votre candidature. Elles sont exclusivement destinées à nos services internes de la STAR.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition DPO@star.com.tn

Les dossiers sont conservés jusqu'à l'achèvement de la procédure de choix, et dans les archives pour une période de 10 ans.

Signature légalisée

⁵ Joindre les justificatifs des fonctions exercées

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), titulaire de la Carte d'Identité Nationale / Pièce
d'identité numéro demeurant au, candidat au poste
d'administrateurs indépendants (président du Comité permanent d'Audit) au sein du Conseil
d'Administration de La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » (2024-2025-
2026), déclare formellement et solennellement sur l'honneur, ne pas tomber sous le coup des
interdictions prévues par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales, l'article
85 du code des assurances et l'énoncé de l'appel à candidature. Je déclare également mon aptitude à
répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature et atteste de l'exactitude et de la
sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae et sur la fiche de ma candidature.

Signature légalisée